

Fiches pratique agents non titulaires (contractuel-les) n°2

28 juillet 2015



La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 prévoit certaines dispositions pour la titularisation ou la CDI-sation de certains agents non titulaires. Un processus de titularisation a été mis en place, mais pour quatre ans seulement à compter du 12 mars 2012, qui prendra donc fin dans deux ans, le 12 mars 2016. Voici les explications et textes de références pour les 3 versants de la Fonction publique.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Connaître vos droits > Infos pratiques Fonction publique >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Fiches-pratique-agents-non-titulaires-contractuel-les-no2>